

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies à vous et au bénéficiaire conformément à une obligation légale, afin de vous aider (vous et le bénéficiaire) à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider (vous et le bénéficiaire) à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Nom du produit:** Belfius Warrant 01-08-2023

**Code ISIN du produit:** BE6344959927

**Nom de l'initiateur du PRIIP:** Belfius Banque SA

**Contacter l'initiateur du PRIIP:** <https://www.belfius.be/publicsocial/FR/Contact/index.aspx> - appelez le 00.32.(0)2.222.11.11 pour de plus amples infos

**Autorité compétente :** Financial Services and Markets Authority (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Banque en ce qui concerne ce KID

**Date de production du KID:** 03-07-2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**

## En quoi consiste ce produit?

**Type:** Warrants, soumis au droit belge.

**Durée:** 10 ans (période de détention recommandée).

**Objectifs:** Le Belfius Warrant est un call-warrant, librement négociable non coté en bourse (de gré à gré). Vous pouvez acheter des warrants en tant qu'employeur et les octroyer à vos employés sous forme de rémunération variable.

Le Belfius Warrant offre le droit au bénéficiaire d'acheter des actions existantes de capitalisation de la sicav Belfius Equities Europe Conviction (compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities) à un prix fixé à l'avance (prix d'exercice) pendant une durée déterminée (période d'exercice).

Le bénéficiaire a la possibilité de:

- vendre le warrant entre le jour d'octroi du warrant jusqu'à la date d'échéance du warrant
- conserver le warrant et exercer son droit c'est-à-dire acheter le sous-jacent au prix fixé à l'avance (prix d'exercice) pendant la période déterminée (période d'exercice)

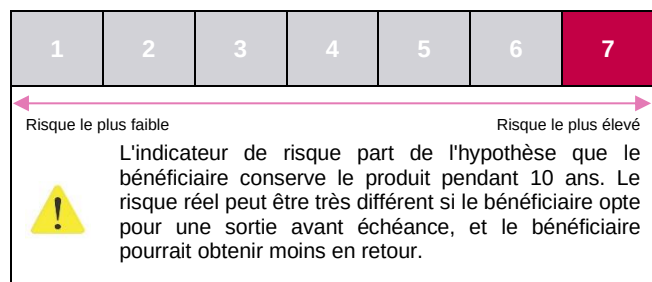
**Investisseurs de détail visés:**

Ce produit est destiné aux employeurs qui:

- ont suffisamment de connaissances et d'expérience pour être capable d'évaluer les risques et bénéfices d'un investissement dans ce produit
- désirent acheter les warrants pour les octroyer à leurs employés qui ont un horizon d'investissement de 10 ans (période de détention recommandée)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait rapporter au bénéficiaire ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de l'initiateur ou du garant de payer le bénéficiaire.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé, et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à payer le bénéficiaire en soit affecté.

Le bénéficiaire ne subit pas le risque de supporter des obligations ou engagements financiers supplémentaires, y compris des engagements conditionnels, en plus du montant notionnel investi dans le produit.

Ce produit ne comporte pas de protection contre les performances futures des marchés financiers. Le bénéficiaire pourrait donc perdre tout ou partie du montant notionnel du produit.

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte des situations fiscales personnelles, qui peuvent également influencer sur les montants que le bénéficiaire recevra. Ce que le bénéficiaire obtiendra de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée : 10 ans<br>Exemple d'investissement : 10 000 EUR |                                                                                                                       |                                    |                                     |                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Scénarios                                                                          |                                                                                                                       | Si le bénéficiaire sort après 1 an | Si le bénéficiaire sort après 5 ans | Si le bénéficiaire sort après 10 ans |
| Minimum                                                                            | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Le bénéficiaire pourrait perdre tout ou une partie de son investissement |                                    |                                     |                                      |
| Tensions                                                                           | <b>Ce que le bénéficiaire pourrait obtenir après déduction des coûts</b>                                              | 2,049 EUR                          | 431 EUR                             | 0.00 EUR                             |
|                                                                                    | Rendement annuel moyen                                                                                                | -79.51%                            | -46.68%                             | -100.00%                             |
| Défavorable                                                                        | <b>Ce que le bénéficiaire pourrait obtenir après déduction des coûts</b>                                              | 4,685 EUR                          | 1,675 EUR                           | 0.00 EUR                             |
|                                                                                    | Rendement annuel moyen                                                                                                | -53.15%                            | -30.04%                             | -100.00%                             |
| Intermédiaire                                                                      | <b>Ce que le bénéficiaire pourrait obtenir après déduction des coûts</b>                                              | 13,949 EUR                         | 20,394 EUR                          | 14,577 EUR                           |
|                                                                                    | Rendement annuel moyen                                                                                                | 39.49%                             | 15.32%                              | 3.84%                                |
| Favorable                                                                          | <b>Ce que le bénéficiaire pourrait obtenir après déduction des coûts</b>                                              | 36,077 EUR                         | 94,196 EUR                          | 220,300 EUR                          |
|                                                                                    | Rendement annuel moyen                                                                                                | 260.77%                            | 56.61%                              | 36.24%                               |

Ce tableau indique les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous déteniez le produit pour un montant notionnel de 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment le produit pourrait se comporter. Le bénéficiaire peut les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ce que le bénéficiaire obtiendra dépendra de la durée pendant laquelle il conservera le produit. Le scénario de tensions montre ce que le bénéficiaire pourrait obtenir dans des conditions de marché extrêmes et il ne tient pas compte du cas selon lequel nous ne pourrions pas payer le bénéficiaire.

## Que se passe-t-il si Belfius Banque n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

En cas de défaut de l'initiateur du PRIIP (dans le cas d'une faillite par exemple), le bénéficiaire court le risque de ne pas récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre le montant notionnel du produit. Ce produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est dès lors pas protégé dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur l'investissement du bénéficiaire afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que le bénéficiaire investit et du temps pendant lequel il détient le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année le bénéficiaire récupère le montant qu'il a investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

|                                 | Si le bénéficiaire sort après 1 an | Si le bénéficiaire sort après 5 ans | Si le bénéficiaire sort après 10 ans |
|---------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Total des coûts                 | 500 EUR                            | 500 EUR                             | 500 EUR                              |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5.00%                              | 0.98% chaque année                  | 0.49% chaque année                   |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement le rendement du bénéficiaire au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si le bénéficiaire sort à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que son rendement moyen par an soit de 4.33 % avant déduction des coûts et de 3.84 % après cette déduction. Ceci illustre les coûts par rapport à la valeur notionnelle du PRIIP.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                        | Si le bénéficiaire sort après 1 ans |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 5% du montant que le bénéficiaire paie au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que le bénéficiaire paie. | 500 EUR                             |
| Coûts de sortie                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                               | 0 EUR                               |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                        |                                     |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | Nous ne facturons pas de frais de gestion ni d'autres frais administratifs et d'exploitation pour ce produit.                                          | 0 EUR                               |
| Coûts de transaction                                              | Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.                                                                                         | 0 EUR                               |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                        |                                     |
| Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                         | 0 EUR                               |

Combien de temps le bénéficiaire doit-il le conserver et peut-il retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 10 ans  
La période de détention recommandée ci-dessus a été définie en fonction des caractéristiques du produit, notamment en tenant compte du ratio risque/profit.  
L'employé bénéficiaire a la possibilité de vendre les warrants à partir du jour de l'octroi jusqu'à l'échéance. Les employés peuvent assurer le suivi de leurs warrants via : [https://www.belfius.be/common/FR/multimedia/MMDownloadableFile/FinancialMarkets/BelfiusWarrants\\_fr.html](https://www.belfius.be/common/FR/multimedia/MMDownloadableFile/FinancialMarkets/BelfiusWarrants_fr.html).

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez une plainte, vous pouvez l'adresser en première instance à votre chargé de relations, à votre conseiller financier ou au service **Gestion des plaintes** (numéro de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ([belfius.be/retail/fr/contact/plaintes](https://www.belfius.be/retail/fr/contact/plaintes)) ou par e-mail : [complaints@belfius.be](mailto:complaints@belfius.be).  
Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, **Negotiation** (numéro de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou par e-mail : [negotiation@belfius.be](mailto:negotiation@belfius.be).  
Si vous ne trouvez pas immédiatement la solution auprès des services précités, vous pouvez vous adresser à l'**Ombudsman** en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles ([ombudsfin.be](https://www.ombudsfin.be)).

Autres informations pertinentes

Le prospectus de base du 25-10-2022, approuvé par la FSMA, et les 'Final Terms' du 03-07-2023 (en anglais), sont disponibles auprès de votre chargé de relations de Belfius Banque et sur [belfius.be](https://www.belfius.be).